

Année académique 2023 - 2024

Domaine de la Santé

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL		
Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 213 Formuler des plans de soins - Focus Maladies chroniques			
Code	PAIR2B13	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Gilly</u> Nabila BRAHMI (nabila.brahmi@helha.be) Yves SEEGER (yves.seeger@helha.be) Emmanuelle COPPEE (emmanuelle.coppee@helha.be) Denis DOUMONT (denis.doumont@helha.be) <u>HELHa Jolimont</u> Julie VAN ROYE (julie.van.roye@helha.be) Auréli MAENE (aurelie.maene@helha.be) Charles JAUNIAU (charles.jauniau@helha.be) <u>HELHa Mouscron</u> <u>HELHa Tournai - Salines</u> Delphine DE VISSCHER (delphine.de.visscher@helha.be) Flavia SANTOS GARRIDO (flavia.santos@helha.be) Vincent VERDUYN (vincent.verduyn@helha.be) Vincent HOUTTEMANE (vincent.houttemane@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 4 Concevoir des projets de soins infirmiers

- C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
- C 4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence C 6 Mettre en oeuvre le projet de soins

- C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2,

- Faire des liens entre les données médicales, le traitement médicamenteux et les techniques d'investigation présents dans la situation du client
- Argumenter les problèmes identifiés (diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales)
- Argumenter les propositions d'interventions au regard de chaque diagnostic infirmier sélectionné et des résultats attendus
- Choisir les interventions de préparation et de surveillance justifiées par l'examen prévu
- Choisir les interventions de surveillance en lien avec une suspicion de complication médicale.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR2B13A	Pathologies générales médicales, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique	48 h / 3 C
PAIR2B13B	Radiologie, imagerie médicale et techniques d'investigation (y compris radioprotection et biophysique)	18 h / 1 C
PAIR2B13C	Approche intégrée par exercices	6 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR2B13A	Pathologies générales médicales, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique	30
PAIR2B13B	Radiologie, imagerie médicale et techniques d'investigation (y compris radioprotection et biophysique)	10
PAIR2B13C	Approche intégrée par exercices	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE "Pathologies générales médicales, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique", "Radiologie, imagerie médicale et techniques d'investigation (y compris radioprotection et biophysique)" et "Approche intégrée par exercices" contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement et acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologies générales médicales, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique			
Code	15_PAIR2B13A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yves SEEGER (yves.seeger@helha.be) Emmanuelle COPPEE (emmanuelle.coppee@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Les maladies chroniques étant en constante progression, cette activité d'apprentissage a pour finalité de sensibiliser les étudiants à cette problématique de santé publique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, concernant les pathologies chroniques abordées, l'étudiant de 2ème BIRSG sera capable de:

Savoir redire (restituer des connaissances mémorisées)

Pour les pathologies chroniques et les plans de soins étudiés, l'apprenant sera capable de :

- Expliquer la physiopathologie (définition et mécanismes)
- Nommer les causes
- Expliquer les manifestations cliniques
- Justifier les buts et indications des examens
- Citer les résultats normaux et anormaux
- Expliquer les principales causes des résultats perturbés
- Décrire les points essentiels du traitement en lien avec la physiopathologie
- Citer, pour les médicaments administrés les principales indications, les effets thérapeutiques attendus, les principaux effets secondaires et les tests de surveillance préconisés
- Décrire la prise en charge diététique liée à la pathologie énoncée.

Savoir faire cognitifs (appliquer des connaissances mémorisées, faire face à des situations nouvelles)

A partir d'une situation clinique concrète, l'apprenant sera capable de :

- Elaborer un profil médical qui témoigne des liens entre les données recueillies
- Sélectionner les diagnostics infirmiers et les Risque de Complications Médicales en faisant des liens entre les données issues du bilan d'indépendance et du profil médical.
- Choisir les interventions adaptées à la situation à partir du plan de soin de référence de la pathologie concernée
- Sélectionner dans le plan de soin guide d'un DI les interventions adaptées à la situation.
- Proposer une programmation adaptée
- Choisir une échelle, une grille de résultats
- Enregistrer les données à l'aide d'un support de communication
- Identifier les informations à fournir au client: sur le processus de sa maladie et ses complications, sur la préparation, le déroulement, la surveillance des examens, sur les interventions, les traitements prescrits (y compris les aspects diététiques) et les appareillages éventuels
- Fournir les conseils pour que la personne identifie les mesures de promotion et de protection de la santé (hygiène de vie et alimentation)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

PATHOLOGIES MEDICALES:

- Pathologies cardio-vasculaires: - Insuffisance cardiaque
- Maladies coronariennes
- Hypertension artérielle
- Troubles du rythme cardiaque
- Valvulopathies
- Artériopathies des membres inférieurs
- Pneumologie:
- Asthme
- BPCO et emphysème
- Insuffisance respiratoire chronique - Epanchements pleuraux
- Syndrome des apnées du sommeil - Cancer bronchopulmonaire
- Oncologie: Notions générales - Gastro-entérologie:
- Reflux gastro-oesophagien et oesophagite - Ulcères gastriques
- Cancer gastrique
- Maladies inflammatoires de l'intestin
- Diverticulite
- Cancer colo-rectal
- Hépatites
- Cirrhose et insuffisance hépatique
- Pancréatite chronique
- Insuffisance rénale chronique

SOINS INFIRMIERS SE RAPPORTANT AU:

- Patient insuffisant cardiaque
- Patient insuffisant respiratoire
- Patient atteint de dénutrition protéino-énergétique
- Patient cirrhotique

Démarches d'apprentissage

Alternance d'exposés théoriques, de capsules vidéos, d'exercices.

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices: cas cliniques proposés et corrigés en classe.

Sources et références

Voir les supports de cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

"Powerpoints" mis à disposition des étudiants ainsi que les capsules vidéos et documents d'information générale

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette UE fait l'objet d'une moyenne arithmétique avec un seuil à 8/20.

Dans ce contexte d'Activité d'apprentissage intégré, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage. La note de l'activité d'apprentissage est attribuée de façon collégiale par les enseignants en tenant compte d'une maîtrise minimale exigée dans les contenus des différentes parties de l'activité d'apprentissage, lors des concertations et amenée en jury de délibération.

Cette AA est composée de deux parties, la partie "pathologies " et la partie "soins "infirmiers spécifiques et raisonnement clinique" en pathologies générales, maladies chroniques.

La moyenne pondérée est réalisée entre ces deux parties selon le nombre d'heures, sauf si :

Exceptions :

1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des parties composant l'AA, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'AA (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres parties composant l'AA).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'AA (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres parties).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Remarque : cette AA fait l'objet d'une pondération négative en cas d'erreur grave (lacune objectivée lors de l'examen et susceptible de causer un préjudice grave à la santé du patient).

Cette UE est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les différentes AA. Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 2 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Radiologie, imagerie médicale et techniques d'investigation (y compris radioprotection et biophysique)			
Code	15_PAIR2B13B	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nabila BRAHMI (nabila.brahmi@helha.be) Denis DOUMONT (denis.doumont@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

N.B. Les noms et pronoms personnels employés dans la suite du texte sont épicènes.

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE213 : Formuler des plans de soins : Focus maladies chroniques. L'infirmier sera amené à accompagner régulièrement des personnes faisant l'objet d'examen radiologiques et autres techniques d'investigation. Les savoirs et savoir-faire développés dans le cadre du cours sont indispensables à l'infirmier pour informer, préparer et assurer la surveillance et la sécurité du client.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'UE 213

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2 :

- Faire des liens entre les données médicales, le traitement médicamenteux et les techniques d'investigation présents dans la situation du client.
- Argumenter les problèmes identifiés (diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales).
- Argumenter les propositions d'interventions au regard de chaque diagnostic infirmier sélectionné et des résultats attendus.
- Choisir les interventions de préparation et de surveillance justifiées par l'examen prévu.
- Choisir les interventions de surveillance en lien avec une suspicion de complication médicale.

Acquis d'apprentissage de l'activité

- Faire des liens entre les données médicales et les techniques d'investigation présentes dans la situation du patient.
- Choisir les interventions de préparation et de surveillance justifiées par l'examen prévu.

- Justifier les mesures de radioprotection élémentaires à prendre pour le personnel et le patient.
- Décrire et expliquer les principes des principales techniques de radiologie et d'investigation.
- Formuler oralement ou par écrit les informations à donner au patient à propos des examens courants.
- Décrire et différencier les radiations ionisantes.
- Expliquer les effets biologiques des radiations ionisantes.
- Expliquer les risques des radiations ionisantes.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Notions de physique et biophysique : introduction, atome, électromagnétisme, ondes et ondes électromagnétiques, physique quantique.
- Partie : radiologie et techniques d'investigation :
 - Aspects légaux des prescriptions médicales en imagerie médicale
 - rappel des notions de biophysique : rayons X, propriétés, nature
 - Confort du patient, préparations des P et suivi de celui-ci pour des examens en imagerie médicale et liens entre ces 2 services.
- Disciplines décrites :
- Radiologie
- Scanner
- Mammographie
- Scintigraphie
- Echographie
- Résonance magnétique nucléaire
- Examens sont décrits sur base d'images techniques anonymisées
- Chapitre : produits de contraste, produits de contrastes iodés : indications et contre-indications.
- Notions de radioprotection exposées en fonction des différentes disciplines

Démarches d'apprentissage

- Biophysique : cours magistral mêlant théorie, questions / réponses, expériences, vidéos.
- Méthode expositive.
- Illustration avec supports audio-visuels.
- Exercices de synthèse pour les examens courants.
- Radiologie et techniques d'investigation : explications précises sur chaque chapitre.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Les supports de cours sont disponibles sur la plateforme en ligne.
- Il est à la responsabilité des étudiants de : compléter les exposés théoriques par des notes prises au cours, réaliser des synthèses,...
- Les étudiants peuvent contacter l'enseignant par courriel pour poser des questions.
- SAR : l'étudiant(e) le sollicite si incompréhension à la suite de cours et explications de l'enseignant.

Sources et références

Ressources partagées dans le cadre des cours.

Biophysique

- Dillenseger, J.-P., Moerschel, E. & Zorn, C. (2016). Guide des technologies de l'imagerie médicale et de la radiothérapie. 2e édition. Issy-les-Moulineaux, France : Elsevier Masson. ISBN : 978-2294752018.
- Giancoli, D. (1993). Physique générale 1, Mécanique et thermodynamique. 1re édition 1193, 2e tirage 1197. Montréal : De Boeck Université. ISBN : 2-8041-1700-6.
- Hecht, E. (1999). Physique. 1re édition, 11e tirage 2017. Bruxelles : De Boeck Supérieur. ISBN : 978-2-7445-0018-3.
- Kane J. & Sternheim, M. (2018). Physique. 3e édition. Paris : Dunod. ISBN : 978-2-10-075775-6.
- Sutton, R., Rockett, B. & Swindells, P. (2010). Chimie pour les étudiants en médecine... et pour tous ceux qui ne seront pas chimistes. Bruxelles, De Boeck Université. ISBN 978-2-8041-3511-9.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Syllabus
- Diaporama du cours
- Supports audio-visuels
- Power point disponibles sur connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Biophysique : examen écrit sur toute la matière dispensée.

Radiologie et techniques d'investigation : examen écrit sur toute la matière dispensée.

Examen programmé en hors session : mai 2024. Si échec => étudiant (e) est en seconde session.

Pour l'AA biophysique : un point bonus sur la cote finale de l'évaluation si l'étudiant a été présent à au moins 75 % des cours et dans des dispositions favorables à l'apprentissage.

Le total d'heures à prendre en compte est celui inscrit sur les horaires.

Certificat Médical (CM) et Motif Légitime (ML) comptent comme absences justifiées.

Ce point bonus est reporté pour les sessions suivantes et crédits résiduels.

Remarque : vu que ces 2 AA sont reprises ensemble dans les modalités des examens : 1 seule note /20 sera attribuée.

Si une AA est en échec : impossible pour l'étudiant de compenser son échec en ne repassant que l'autre AA => l'examen écrit, biophysique ET radiologie, doit être représenté.

note /20 = 50 % AA biophysique et 50 % AA radiologie et techniques d'investigation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Cette AA est cotée sur vingt points et au dixième de point près.

Si l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou réalise une fraude à l'AA, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE, et donc la non validation de l'UE.

En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 2 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approche intégrée par exercices			
Code	15_PAIR2B13C	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	6 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération		0	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

ces exercices sont intégrés aux cours de l'UE

Objectifs / Acquis d'apprentissage

se référer au cours théoriques de l'UE

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

se référer au cours théoriques de l'UE

Démarches d'apprentissage

cas cliniques - exercices d'intégration

Dispositifs d'aide à la réussite

sur demande de l'étudiant

Sources et références

se référer au cours théoriques de l'UE

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

papier et PP

4. Modalités d'évaluation

Principe

cours Ressources pour le cours théorique

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

Cette Activité d'Apprentissage (AA) "Approche intégrée par exercices" n'est pas évaluée.

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 2 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).